



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 34

Mercredi 24 septembre 2025

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).



Berne

Dépôt public relatif à une demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), Commune de Valbirse soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Valbirse

Responsable de l'aménagement des eaux: Commune de Valbirse

Cours d'eau: Les Ragies (10091)

Localité: Les Ragies, Bévillard

Coordonnées: 2 588 040 / 1 232 270

Projet: Mise à ciel ouvert – mesure N16

Dérégations faisant l'objet de la requête:

- Autorisation en matière de protection des eaux pour l'évacuation des eaux (art. 7 LEaux, art. 11 LCPE)
- Couverture ou mise sous terre des cours d'eau (art. 38 LEaux)
- Bâtiments et installations dans le secteur à proximité des eaux (art. 48 LAE)
- Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
- Atteintes à la végétation des rives (art. 22, al. 2, LP)

Délai de publication et de recours: du 17 septembre au 17 octobre 2025

Lieu de publication et de recours: Administration communale de Valbirse, Aimé Charpillot 2, 2735, Bévillard

Piquetage: Le projet est piqué comme suit sur le terrain: axe du ruisseau avec des piquets bleus,

axe de la buse avec des piquets rouges, bordure du talus sur parcelle 1282 avec des piquets verts.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 11 septembre 2025

III^e arrondissement d'ingénieur en chef

Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Arrondissement d'ingénieur en chef III, Service pour le Jura bernois, Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 1382 Liaison Le Fuet - Tramelan

Communes: Tavannes et Le Fuet

Construction du collecteur des eaux usées de Tramelan à Loveresse

Tronçon Pont-de-la-Mort - Moulin Brûlé (route de la Trame) sur la liaison Le Fuet - Tramelan.

Durée: Du lundi 29 septembre 2025 à 8h au vendredi 19 décembre 2025 à 16h

Dérégations: Aucune

Guidage du trafic: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu, dans les deux sens, par le village de Tavannes.

Motif de la mesure: Travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées

Restrictions: Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Informations juridiques: En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.11.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place.

Loveresse, le 22 septembre 2025

Office des ponts et chaussées



Champoz

Recrutement 2025

Le Corps des Sapeurs Pompiers MORON procédera à son recrutement pour l'année 2026 le: **Lundi 27 octobre 2025 à 19h30 au hangar des sapeurs-pompiers à Bévillard.**

Cette séance d'information et de présentation concerne tous les habitant(e)s de la commune âgé(e)s de 20 à 40 ans (années de naissance comprises entre 2005 et 1985).

A l'issue de cette soirée, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour rejoindre le CSP MORON en 2026.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du fourrier: Céline Kummer, au 032 492 28 65 ou par courriel à l'adresse sapeurs.moron@bluewin.ch.

L'Etat-major se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à ce recrutement et vous remercie par avance pour votre engagement.

Champoz le 24 septembre 2025

Le Conseil Communal

Vacances d'automne

Fermeture du bureau - En raison des vacances d'automne, le secrétariat communal sera fermé du 6 au 12 octobre 2025.

Champoz, le 24 septembre 2025

Le Conseil communal

Avis de fermeture de la route - Marché d'automne

En raison du traditionnel marché d'automne qui se déroulera dans le village de Champoz, les tronçons de route suivants seront fermés à tout trafic le samedi 4 octobre 2025 de 6h à 23h: - La route direction Moron depuis la croisée du bas du village jusqu'à la place de sport, sera fermée à tout véhicule. Il ne sera donc pas possible de traverser le village en véhicule. - L'axe Moutier-Bévillard sera fermé dans la partie village, il ne sera donc pas possible de traverser ou d'accéder au village depuis Moutier. Exceptions: Services d'intervention. Les personnes concernées qui souhaitent emprunter un véhicule pour quitter le village durant cette période devront parquer leur véhicule dans la zone prévue pour le parking de la manifestation.

Champoz, le 24 septembre 2025

Le Conseil communal



Corcelles

Mise au concours - Secrétaire communale

La Commune mixte de Corcelles met au concours, pour une entrée en fonction à convenir, le poste de: Secrétaire communale à 50%.

Profil recherché et exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce
- Le diplôme de cadre en administration communale ou formation équivalente serait un plus
- Expérience dans un poste similaire, un atout
- Aptitude à travailler de manière autonome et à prendre des initiatives
- Disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail
- Rigueur, discrétion, sens de l'organisation et des responsabilités
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Excellente maîtrise des logiciels informatiques de bureautique usuels
- Maîtrise de la langue française, aisance rédactionnelle

Activités principales:

- Gérer et superviser l'ensemble des tâches de l'administration communale
- Soutenir les autorités communales dans l'exercice de leur fonction
- Préparer les dossiers, assister aux séances du Conseil communal et aux Assemblées communales, rédiger les procès-verbaux, assurer le suivi des décisions
- Traiter et assurer le suivi des permis de construire avec le responsable du dicastère

Nous offrons:

- Un poste de travail laissant une grande indépendance dans l'organisation de l'accomplissement des tâches, une activité intéressante et variée
- Horaire flexible

Les candidatures accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de certificats), y compris un extrait du casier judiciaire sont à adresser au Conseil communal, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles ou par courriel à secretariat@corcelles-be.ch, jusqu'au 3 octobre 2025, avec la mention «Postulation».

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Fabienne Jordi, Mairesse, au 079 602 34 14 ou au secrétariat au 032 499 90 70.

Corcelles, le 11 septembre 2025

Le Conseil communal

Émondage des haies 2026

La séance pour l'attribution de l'émondage des haies 2026 aura lieu le

Lundi 27 octobre 2025 à 19h dans les locaux du Secrétariat communal.

Toute personne intéressée à effectuer ces travaux est invitée à y participer.

Corcelles, le 17 septembre 2025

Le secrétariat communal



Avis de construction

Requérante: MPS Micro Precision Systems SA

Propriétaire: idem requérante

Auteure du projet: idem requérante

Emplacement: parcelle N° 2242, au lieu-dit «chemin de la Nancoran 1», 2738 Court

Projet: pose d'un conteneur sur place de parc

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone de construction: A1 (Plan de quartier «Les Ravières – Les Condémines»)

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 octobre 2025 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 17 septembre 2025

Municipalité de Court, administration municipale

Corps Sapeurs-pompiers Montoz

Recrutement

Le recrutement du CSP Montoz se déroulera le:

Lundi 27 octobre 2025 à 19h30
au hangar des Sapeurs-pompiers de Court
Rue de la Valle 19

Les personnes âgées de 21 ans, résidant à Court ou Sorvilier et désirant faire partie des sapeurs-pompiers sont cordialement invitées à participer à cette présentation. Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement sur place pour incorporer le CSP Montoz dès 2026. Le CSP Montoz se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à son recrutement et vous remercie d'avance de votre engagement.

Court, le 24 septembre 2025

Etat-major CSP Montoz



Crémises

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 18 septembre 2025

Conformément à l'article 68, 1^{er} alinéa, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 18 septembre 2025 est déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat communal.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Crémises, le 24 septembre 2025

Le Conseil communal



Grandval

Nouvelle administratrice des finances

Le Conseil municipal a le plaisir de vous annoncer l'engagement de M^{me} Nicole Odiet Stauffer en tant que nouvelle administratrice des finances de la Municipalité de Grandval. Nous vous prions de lui réserver un accueil chaleureux.

Nous en profitons pour remercier M. Patrick Buchser qui quittera ses fonctions d'administrateur des finances fin septembre et lui souhaitons tout le meilleur pour son avenir professionnel et personnel.

Grandval, le 24 septembre 2025

Le Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier: Longauto Sàrl, Longo Anthony, Clos là Outre 30, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: KD Architecture, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement: Parcelle N° 735, Clos là Outre 30, 2732 Loveresse

Description du projet: Remplacement d'une vitrine par une porte de garage sectionnelle et construction d'une nouvelle porte sectionnelle pour un lavage voiture automatique, sans changement d'affectation.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: Zone d'activités

Dépôt public: **du 24 septembre au 24 octobre 2025.**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 22 septembre 2025

Conseil communal

Fermeture de l'administration communale

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé le jeudi 25 septembre 2025. En remplacement, le bureau communal sera ouvert le vendredi 26 septembre 2025 de 9h30 à 11h30. Merci pour votre compréhension.

Loveresse, le 19 septembre 2025

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: BNOMAD, Chemin des Charmilles 2, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 48, Chemin des Charmilles 2

Projet: Pose de deux igloos (dômes géodésiques) non chauffés à l'année, dans le jardin au Sud de la parcelle, pour utilisation comme chambres d'hôtes.

Zone: H2

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 octobre 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 septembre 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Perrier Eric, Rue Jolimont 17, 2740 Moutier

Auteur du projet: Conception'Flamm SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 2152, Rue Jolimont 17

Projet: Installation d'un poêle à bois avec conduit de cheminée en façade

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 octobre 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 septembre 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: CFF Immobilier SA, Rue de la Gare de Triage 5, 1020 Renens.

Auteur du projet: Bleyaert & Minger SA, Grand-Rue 5, 2900 Porrentruy.

Emplacement: parcelle N° 3021, au lieu-dit: «Av. de la Gare 22b», commune de Moutier.

Projet: changement d'affectation du buffet en une surface commerciale, café et petite restauration avec réalisation d'un WC adapté pour les personnes à mobilité réduite et d'un local technique + aménagement d'une terrasse mobile de 24 places à l'extérieur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: DF «Domaine ferroviaire».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 octobre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 septembre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours:

- Un poste de secrétaire de la Commission de conciliation en matière de baux à loyer de la commune municipale de Moutier;
- Un poste de secrétaire suppléant/e, appelé/e à fonctionner uniquement en cas d'absence du/de la titulaire du poste.

Les informations détaillées de ces postes sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch: Jeudi 9 octobre 2025.

Moutier, le 18 septembre 2025

Conseil municipal



Perrefitte

Avis de construction

Demande de permis de construire a posteriori

Maître d'ouvrage et auteur du projet: M. Lente Imre, Sous le Tacon 19, 2742 Perrefitte

Projet: Réalisation d'une surface de parcage de 22m² pour véhicule au niveau de la rue, création d'un muret pour le remblayage et bétonnage des

bandes de roulement sur parcelle N° 34 du ban de Perrefitte au lieu-dit «Sous le Tacon».

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: CA

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 octobre 2025** au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Perrefitte, le 17 septembre 2025

Le Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construction

Requérants: Etienne et Aline Liechti, Fornet Dessous 18, 2717 Fornet-Dessous

Auteur du projet: Jacques Geiser, Rue des Trois-Canons 42, 2333 La Ferrière

Emplacement: Parcelle N° 245, La Matenne 24d, Fornet-Dessous

N° eBau: 2025-11908

Projet de construction: Aménagement d'une habitation au sein de l'exploitation agricole avec PAC extérieure, panneaux photovoltaïques, citerne de récupération des eaux de pluies pour les wc et le jardin. Déplacement du chemin d'accès et utilisation du chemin existant pour l'accès à la nouvelle habitation

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: agricole

Dérogation requise: 24 LAT

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 octobre 2025 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 17 septembre 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz.

Auteur du projet: ECE SA, Sous le Tacon 22, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelles N° 22, 27, 35, 42 et 43, aux lieux-dits: «Derrières les Hôtas 21, 23, 23a et 25 et Clos Devant 30 et 32», Souboz, commune de Petit-Val.

Projet: démantèlement de la chaudière à copeaux de bois située dans le sous-sol du bâtiment de l'administration communale, remplacement par une nouvelle chaudière à copeaux de bois placée dans le bâtiment annexe N° 23a, implantation d'une nouvelle chaufferie sous le couvert actuel fermé depuis l'intérieur (isolation + Fermacell), installation d'une cheminée en toiture (le silo à copeaux de bois existant est maintenu), mise hors service de la conduite de chauffage à distance vers le bâtiment 30 et extension du réseau de chauffage à distance vers les bâtiments N° 25, 30 et 32 (conduites enterrées), pose de capteurs solaires photovoltaïques sur le bâtiment N° 21, pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le panneau d'information existant situé devant le bâtiment N° 23, marquage d'une place de parc réservée aux véhicules électriques

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: ZBP 1 «Centre Commune», CA et route cantonale.

Zones de protection: périmètre de conservation des sites et IVS BE 2053.2.

Recensement arch.: bâtiments dignes de conservation (Derrière les Hôtas 21) et protection (Derrière les Hôtas 23), objets C et ensemble bâti E.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 octobre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 septembre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Fermeture de la route de la Combe

En raison du Tir de clôture organisé par la société de tir Petit-Val, la route reliant le village de Sornetan à La Combe sera fermée à la circulation le **dimanche 5 octobre 2025 de 8h à 12h et de 13h à 19h**.

Souboz, le 24 septembre 2025

Conseil communal



Reconvilier

Collecte des déchets encombrants

Nous vous rappelons que la collecte des déchets encombrants aura lieu prochainement sur la place Bellevue.

Dates et horaires:

- Vendredi 26 septembre, de 13h30 à 18h
- Samedi 27 septembre, de 8h30 à 11h

À cette occasion, trois bennes seront mises à disposition:

- une pour les déchets encombrants
- une pour le bois
- une pour la ferraille

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le Mémodéchets 2025, rubrique Nouveautés 2025.

Reconvilier, le 20 août 2025

Les services industriels



Saicourt

Informations communales

Taille des haies le long des routes et des chemins communaux

Les riverains des routes et chemins communaux sont priés de procéder à la taille des arbres et autres végétations, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une distance d'au moins 50 centimètres par rapport au bord de la chaussée et du trottoir. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 mètres (soit au-dessus des routes). Cette hauteur est réduite à 2.50 mètres au-dessus des

chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage de l'espace public, ni cacher la signalisation. De plus la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Le délai pour la mise en conformité est fixé au **31 octobre 2025**. Si les présentes directives ne devaient pas être respectées, une procédure de rétablissement à l'état conforme à la loi pourrait être lancée aux frais du contrevenant.

Fermeture du bureau municipal - rappel

En raison de séances à l'extérieur, le bureau municipal sera fermé le mercredi 24 septembre 2025 et le vendredi 26 septembre 2025.

Le Fuet, le 24 septembre 2025

Conseil municipal



Saules

Vacances d'automne - fermeture de l'administration communale

Le bureau communal sera fermé la semaine du 6 au 10 octobre 2025.

Saules, le 24 septembre 2025

Conseil communal

Fermeture exceptionnelle du bureau communal

L'administration communale sera exceptionnellement fermée ce mercredi 24 septembre 2025 en raison d'une séance à l'extérieur et ouvrira en remplacement le jeudi 25 septembre 2025 de 16h à 17h.

Saules, le 19 septembre 2025

Secrétariat communal



Sorvilier

Élections municipales

Les citoyennes et citoyens ayants le droit au vote en matière communale sont convoqués le **dimanche 30 novembre 2025** de 10h30 à 11h45 au local de vote au bureau municipal, pour procéder par les urnes, selon le système majoritaire, à l'élection de

- un(e) Maire(esse) en même temps Président(e) des assemblées,
- quatre membres du Conseil municipal et
- quatre membres de la Commission scolaire (école primaire)

pour la période 2026-2029.

Les listes des candidat(e)s doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au

vendredi 17 octobre 2025 à 17h

conformément à l'article 23 du Règlement concernant les élections aux urnes. Le secrétariat sera ouvert le vendredi 17 octobre 2025 de 16h à 17h.

Toute liste de candidat(e)s doit être signée d'au moins quatre citoyen(ne)s habilités à voter dans la commune. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le règlement municipal concernant les élections aux urnes.

Si un deuxième tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 21 décembre 2025, aux mêmes heures et dans le même local.

Sorvilier, le 17 septembre 2025

Le Conseil municipal

Corps Sapeurs-pompiers Montoz

Recrutement

Le recrutement du CSP Montoz se déroulera le :

Lundi 27 octobre 2025 à 19h30
au hangar des Sapeurs-pompiers de Court
Rue de la Vallée 19

Les personnes âgées de 21 ans, résidant à Court ou Sorvilier et désirant faire partie des sapeurs-pompiers sont cordialement invitées à participer à cette présentation. Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement sur place pour incorporer le CSP Montoz dès 2026. Le CSP Montoz se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à son recrutement et vous remercie d'avance de votre engagement.

Court, le 24 septembre 2025

Etat-major CSP Montoz



Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Alfonso Costa Vidal, Rue des Prés 5, 2710 Tavannes.

Projet : construction d'un couvert à voiture en façade nord du bâtiment Rue des Prés 5 sis sur la parcelle N° 278 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural : ensemble bâti D.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 octobre 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 17 septembre 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante : Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes.

Emplacement : parcelle N° 250, aux lieux-dits : « Rue de Pierre-Pertuis 39, 39a, 39b et 39d », commune de Tavannes.

Projet : démolition des bâtiments et constructions sis à la Rue de Pierre-Pertuis 39, 39a, 39b et 39d, aménagement d'une place en gravier avec bordures végétalisées et arbres.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : M2.

Dérogations : art. 48 LAE, 41c OEaux et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 octobre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 septembre 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Service Social Régional de Tavannes

Mise au concours - Assistant(e) social(e) à 60%

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 5 communes de la Vallée de Tavannes, ainsi que les mandats délivrés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois (APEA).

Il met au concours un poste d'**assistant(e) social(e)**, pour un taux d'occupation de 60 % pour une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2026, ou à discuter.

L'offre d'emploi complète est disponible sur le site internet www.tavannes.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Elisa Escobar, Directrice du Service social régional de Tavannes, au 032 482 65 70.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'une lettre de motivation, des diplômes et comprenant tous les documents usuels, sont à nous à adresser par l'intermédiaire du site internet Jobup.ch ou à l'adresse mail : direction@ssrtav.ch jusqu'au 30 septembre 2025.

Tavannes, le 2 septembre 2025

Le Conseil municipal

Marché artisanal du 27 septembre 2025

Tavannes vous invite à son marché artisanal le samedi 27 septembre prochain. Venez découvrir une ambiance festive avec une pause gourmande ainsi que la participation de la ludothèque de Tavannes.

Dès 9 h et jusqu'à 14 h, le marché ouvrira ses portes, proposant aux visiteurs une sélection fraîche et variée de fruits, légumes de saison. Plusieurs exposants régionaux dévoileront également leurs créations artisanales. La ludothèque de Tavannes sera également présente pour son « troc de jouets ». Inscriptions au numéro de téléphone suivant : 079 288 05 18.

Il sera également possible de se restaurer sur place de 11h à 14h avec Nancy Crêpes ainsi qu'avec de délicieux cervelas et pains cuits à la flamme.

Tavannes, le 17 septembre 2025

Commission Vie Locale



Valbirse

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévillard.

Emplacement : parcelle N° 162, aux lieux-dits : « Grand-Rue 52 et 54 », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : installation d'une borne de recharge, suppression d'un arbre, pose d'une barrière programmée pour la fermeture de celle-ci aux heures de pointe ainsi que l'aménagement de poteaux infranchissables pour garantir la sécurité des élèves sur le cheminement existant marqué au sol.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZBP 9 « Ecole » (Malleray).

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 octobre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 septembre 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Bonjour Rita, Champ de la Pierre 14a, 2735 Malleray

Auteur du projet : Faivre Energie SA et Liechti SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Porrentruy

Adresse du projet : BF 1591, Champ de la Pierre 14a, 2735 Malleray

Description du projet : Remplacement de la chaudière à bois par une pompe à chaleur air-eau au Nord du bâtiment

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dépôt public : du 24 septembre au 24 octobre 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 16 septembre 2025

Commune mixte de Valbirse

Fête de la fusion : c'est parti !

Deux événements organisés dans le cadre des 10 ans de la fusion sont dorénavant en place :

Parcours patrimoine

Quatorze panneaux, illustrés par des archives photographiques de quartiers et de bâtiments, ont été installés en sept endroits du territoire communal : Place du village Bévillard ; Place près de la Coop ; Secteur DC / Église catholique ; Place du village Malleray ; Gare de Pontenet ; Croisement rue du Pont / rue du Lion d'Or ; Ancienne Helios.

Parcours sportifs

Afin d'encourager la population à découvrir les recoins de la commune tout en pratiquant une activité physique, 3 itinéraires ont été dessinés sur SuisseMobile. Grâce à votre smartphone vous pouvez accéder à ces parcours et les suivre. Ils ne sont pas balisés physiquement sur le terrain. Les trois parcours (entre 14km et 23km) partent de la place en face de l'administration communale à Bévillard. Un panneau y est installé et permet de scanner les itinéraires à suivre. Ceux-ci sont destinés aux marcheurs habitués. Ils sont aussi disponibles sur www.valbirse.ch

Bévillard, le 17 septembre 2025

Commune mixte de Valbirse

Divers

SEME - Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de Moutier et environs

Assemblée des délégués

Judi 23 octobre 2025 à 20 h 15
Maison de Paroisse à Grandval

Ordre du jour :

- 1. Salutations, liste des présences et nomination d'un/e scrutateur/trice
- 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025

3. Communications

- a) Président
- b) Divers

4. Règlement du syndicat, approbation des modifications (entrée en vigueur au 1.1.2026)

5. Divers et imprévu

Roches, le 6 septembre 2025

Le Président, Francis Freudiger

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Recrutement

Lundi 27 octobre 2025 à 19 h 30,
2746 Crémises, halle de gymnastique

Les personnes ci-dessous sont convoquées pour le recrutement :

Belprahon

Stella Durand, Louis Sauvain

Crémises

Rubén Düscher, Jérémy Habegger, Maeva Marzola, Jessica Pessotto

Eschert

Sandy Burkhalter, Thalia Grossert

Grandval

Leonardo Dias Ribeiro

Toutes les personnes intéressées, résidant dans les Communes ci-dessus et les autres communes du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Cornet (Roches, Corcelles et Seehof), âgées de 20 à 40 ans, et désirant rejoindre le corps des sapeurs-pompiers du Cornet, sont invitées à se présenter à cette séance d'information.

2746 Crémises, le 24 septembre 2025

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Calendrier des parutions 2025

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	18	16	30.04.2025	mercredi	36	31	03.09.2025	mercredi
1		01.01.2025	SUPPRIME	19	17	07.05.2025	mercredi	37	32	10.09.2025	mercredi
2		08.01.2025	SUPPRIME	20	18	14.05.2025	mercredi	38	33	17.09.2025	mercredi
3	1	15.01.2025	mercredi	21	19	21.05.2025	mercredi	39	34	24.09.2025	mercredi
4	2	22.01.2025	mercredi	22	20	28.05.2025	mercredi	40	35	01.10.2025	mercredi
5	3	29.01.2025	mercredi	23	21	04.06.2025	mercredi	41	36	08.10.2025	mercredi
6	4	05.02.2025	mercredi	24	22	12.06.2025	JEUDI	42	37	15.10.2025	mercredi
7	5	12.02.2025	mercredi	25	23	18.06.2025	mercredi	43	38	22.10.2025	mercredi
8	6	19.02.2025	mercredi	26	24	25.06.2025	mercredi	44	39	29.10.2025	mercredi
9	7	26.02.2025	mercredi	27	25	02.07.2025	mercredi	45	40	05.11.2025	mercredi
10	8	05.03.2025	mercredi	28	26	09.07.2025	mercredi	46	41	12.11.2025	mercredi
11	9	12.03.2025	mercredi	29		16.07.2025	SUPPRIME	47	42	19.11.2025	mercredi
12	10	19.03.2025	mercredi	30		23.07.2025	SUPPRIME	48	43	26.11.2025	mercredi
13	11	26.03.2025	mercredi	31		30.07.2025	SUPPRIME	49	44	03.12.2025	mercredi
14	12	02.04.2025	mercredi	32	27	07.08.2025	JEUDI	50	45	10.12.2025	mercredi
15	13	09.04.2025	mercredi	33	28	13.08.2025	mercredi	51	46	17.12.2025	mercredi
16	14	16.04.2025	mercredi	34	29	20.08.2025	mercredi	52	47	24.12.2025	mercredi
17	15	24.04.2025	JEUDI	35	30	27.08.2025	mercredi			31.12.2025	SUPPRIME

Validation de vos avis sur
la plateforme : lundi 14h

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M^{me} Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.saules-be.ch



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h30
Site internet: www.sorvilier.ch



informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

Mercredi 15 h à 17 h

Jeudi 15 h à 18 h

Vendredi 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Ma et Me 14 h à 16 h

Jeudi 14 h à 18 h

Police administrative:

Lu – ma et ve 10 h à 11 h et 15 h à 16 h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 10 h à 11 h et 16 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone).

Païement immédiat en espèce.

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 12 14

Electricité.Eau. 032 494 12 14

**Service de piquet
Electricité. Eau** 032 494 12 12

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69